

Programme de vaccination contre la COVID-19

J'aimerais vous parler de notre audit du **Programme de vaccination contre la COVID-19**.

En Ontario, d'avril 2020 à mai 2022, on a consacré environ 1,5 milliard de dollars à la distribution des vaccins contre la COVID-19 achetés par le gouvernement fédéral.

Le gouvernement de l'Ontario a assumé les coûts suivants :

- les bureaux de santé publique;
- les hôpitaux;
- les pharmacies;
- les médecins;
- le personnel infirmier et pharmaceutique qui administre les vaccins contre la COVID-19 aux Ontariens.

Notre audit a permis de déterminer si le programme de vaccination de l'Ontario visant à réduire le plus possible la transmission de la COVID-19 ainsi que les hospitalisations et les décès s'y rapportant était juste, équitable et financièrement avantageux.

D'après nos constatations, un plan de vaccination était établi, mais ses critères de mise en priorité n'étaient pas appliqués avec cohérence dans toutes les régions.

Par conséquent, certains milieux à forte incidence ont été négligés.

- Huit quartiers à faible risque ont fait l'objet de la vaccination avant des quartiers à risque élevé, pendant que neuf quartiers à risque élevé ont été exclus de la stratégie s'y rapportant.

Nous avons constaté aussi que la rémunération relative aux mêmes tâches de vaccination n'était pas cohérente.

Les médecins, de 170 à 220 dollars l'heure, ont touché une rémunération nettement supérieure à celle du personnel infirmier, de 32 à 49 dollars l'heure, ou pharmaceutique, de 30 à 57 dollars l'heure.

Selon ce que nous avons relevé dans notre audit, le processus de prise de rendez-vous pour la vaccination était mal coordonné et structuré.

Parce que ce processus n'était pas centralisé, de nombreuses personnes en Ontario ont pris plusieurs rendez-vous à la fois dans divers systèmes de réservation, ce qui s'est traduit par de nombreux rendez-vous manqués.

- En 2021, uniquement dans le système provincial de réservation, on a relevé 227 000 rendez-vous manqués.

Pendant la pandémie, le ministère de la Santé a dû créer une nouvelle base de données pour enregistrer les vaccins administrés contre la COVID-19, car le système alors en place ne permettait pas de combler ce besoin-là.

D'après ce que nous avons relevé, faute d'un registre contenant les dossiers de vaccination des Ontariens, l'aptitude du gouvernement de l'Ontario à s'adapter rapidement aux éclosions nouvelles ou en cours demeure restreinte.

Notre rapport contient 11 recommandations à l'intention du Ministère, notamment qu'il :

- intègre à son futur plan d'intervention en cas de pandémie la nécessité d'appliquer systématiquement à la vaccination des méthodes de mise en priorité appuyées par des données scientifiques et publie les données en la matière;
- conçoive et mette en œuvre des possibilités technologiques semblables à celles employées par Vaccine Hunters Canada pour permettre à la population de prendre rendez-vous par un point d'accès central dans le cadre de la vaccination;
- examine les écarts dans la rémunération des professionnels de la santé et mette à jour la grille d'indemnisation afin que ces écarts disparaissent lors des futures campagnes de vaccination;
- crée un registre complet de vaccination qui favorisera l'administration judicieuse des vaccins.

Consultez le <http://www.auditor.on.ca/index-fr.html> pour en savoir plus.

Merci.